



Hérault

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 08/04/2026

Salle du Conseil Municipal – Place Viala – 34660 COURNONTERRAL

Date de convocation : 02/04/2026

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 29

Présents (27) :

- Edith GUTIERREZ
- Richard RAMBLADO
- Sylvie VINCENT
- Jean-Philip GORGET
- Nathalie LOZZA
- Mathéo GINE
- Emmanuella M'TIMA
- Jean-Yves POUZACHE
- Magali ROUVIER
- Fernand DROUET
- Alain JAFFUEL
- Catherine ESCUDERO
- Jean-Michel DEMAR
- Sophie DIKOFF
- Valérie Di PASQUALE-MAURICE
- Magaly PINELLI
- Amandine BOUSQUET
- David FILIOL
- Yoann MERIGUET
- Mathieu GUILLAUME-BOULEAU
- William ARS
- Patricia BELKADI
- Olivier DELMAS
- Gautier VIDAL
- Magali TOURNIE
- Anne GACHON
- Amélie ZAROUKIAN

Absents représentés (2) :

- Robert MARTY : pouvoir à Magali ROUVIER
- Suzanne LAURENT-GIMENO : pouvoir à Catherine ESCUDERO

Secrétaire :

Magali ROUVIER

DELIBERATION D2026-38 – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) – RENOUELEMENT INTEGRAL DES MEMBRES

Madame le Maire rappelle que l'article L.1414-2 du CGCT dispose que « *Pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens [...], le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 [...].* »

Pour rappel, les seuils européens sont fixés, au 1^{er} janvier 2026, à 216 000 euros HT pour les marchés de fournitures et de services et à 5 404 000 euros HT pour les marchés de travaux.

L'article L.1411-5 du CGCT prévoit que, pour les communes de plus de 3500 habitants, la CAO est composée du Maire ou son représentant, président, et de cinq membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Après appel à candidatures, Madame le Maire propose au Conseil de membres titulaires et de cinq suppléants à la représentation proportionnelle au panachage ni vote préférentiel (articles L.1411-5 et D.1411-3 du CGCT).

Il est proposé au vote au scrutin secret.

CANDIDATS		SUFFRAGES OBTENUS	ELUS A LA COMMISSION	
Liste RAMBLADO		22	Liste RAMBLADO	
TITULAIRES Richard RAMBLADO Alain JAFFUEL Sylvie VINCENT Emmanuella M'TIMA Magali ROUVIER	SUPPLEANTS Jean-Yves POUZACHE Matéo GINE Jean-Philip GORGET Catherine ESCUDERO David FILLIOL		TITULAIRES Richard RAMBLADO Alain JAFFUEL Sylvie VINCENT Emmanuella M'TIMA	SUPPLEANTS Jean-Yves POUZACHE Matéo GINE Jean-Philip GORGET Catherine ESCUDERO
Liste VIDAL		7	Liste VIDAL	
TITULAIRES Gautier VIDAL William ARS Patricia BELKADI	SUPPLEANTS Magali TOURNIE Olivier DELMAS Amelie ZAROUKIAN		TITULAIRE Gautier VIDAL	SUPPLEANT Magali TOURNIE

LE CONSEIL :

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire et en avoir délibéré,

APPROUVE en leur entier les propositions qui lui sont faites.

FAIT ET DELIBERE A COURNONTERRAL, les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,


Magali ROUVIER



Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Edith GUTIERREZ